



AVIS

Il est porté à la connaissance du public que le ministre des Affaires intérieures a approuvé en date du 3 juillet 2026 la délibération du conseil communal du 4 juin 2026 **relative à la modification du règlement général de police.**
(réf. : AG03-2026-A021).

Le texte du règlement est à la disposition du public, à la maison communale, où il peut en être pris copie sans déplacement, le cas échéant contre remboursement.

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner
Bourgmestre



Andres Castro
Secrétaire communal f.f.

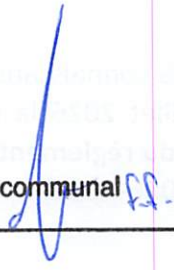
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du2.9.JUIL...2026

Steinfort, le2 9 JUIL. 2026


Le bourgmestre




Le secrétaire communal